



VILLE DE FEURS

SERVICE CIVIQUE COMMUNAL

DOSSIER DE CANDIDATURE

PHOTO RECENTE

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

TEL :

EMAIL :

ESPACE RESERVE AU SERVICE CIVIQUE

Les dossiers seront à retourner à l'attention de Mme REYNARD Fabienne à **la Maison des Services FAUBOURG SAINT - ANTOINE 42110 FEURS** (boite aux lettres)

Retour des dossiers avant le VENDREDI 30 AOUT 2024

Pour toutes questions ou informations complémentaires, vous pouvez contacter :

Fabienne REYNARD : 07 76 58 73 54 - mairie.servicecivique@feurs.fr

Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.

Pièces à fournir :

- Une lettre de motivation expliquant votre projet
- Un CV
- Une Photocopie de la carte d'identité
- Une autorisation parentale de travail pour les mineurs (document ci-joint à compléter)
- Une photo d'identité récente
- Une photocopie de la carte vitale ou une attestation de sécurité sociale
- Une photocopie du certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (si celle-ci a déjà été réalisée)
- Extrait n°3 Casier judiciaire : www.bulletin-n3.fr/.

LES CONDITIONS :

- Avoir entre 16 et 22 ans : (l'autorisation parentale pour les mineurs est une condition indispensable à remplir).
- Habiter la commune ou avoir participé au CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) de la Ville de FEURS.
- Fournir un dossier de candidature complet à l'inscription.
- Déposer un seul dossier par jeune.

AUTORISATION DE TRAVAIL

Je soussigné(e)

Demeurant _____

Père, mère, représentant légal(e) ¹ de :

M. Melle _____

né(e)le _____

L'autorise à participer au service civique communal mis en place par la Commune de Feurs

Fait à Feurs, le

Signature :